



EVRY Les Aunettes concept

Réalisation de 120 logements dont 40 logements conçus avec les futurs locataires.

En apparence, il y a contradiction entre les désirs et l'imaginaire propres à chaque individu et les impératifs liés à la conception de logements destinés à être loués pour des usagers différents. On peut néanmoins tempérer cette contradiction en s'efforçant d'instaurer une meilleure compréhension entre les exigences et les conditions retenues par les maîtres d'ouvrage et celles des futurs locataires. Pour y parvenir, il s'avère nécessaire de faire participer autant qu'il est possible les promoteurs et les futurs usagers à l'élaboration du projet, afin de mettre en lumière les éléments qui sont compatibles avec les exigences et les souhaits des uns et des autres

Maître d'ouvrage :
Emmaüs SA HLM
Architecte : ARPE
J. Bon, C Droual, J. Freiberg
Surface: 7500m²



EVRY Les Aunettes

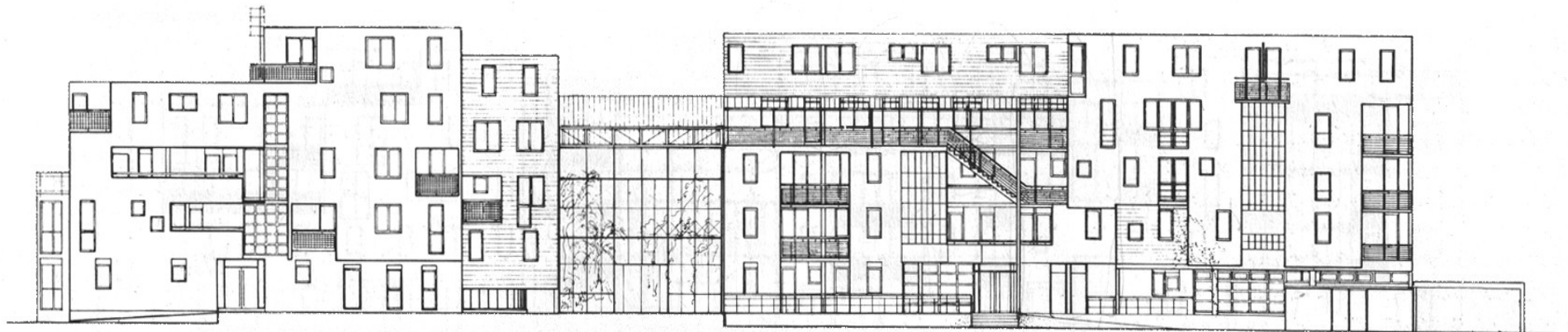
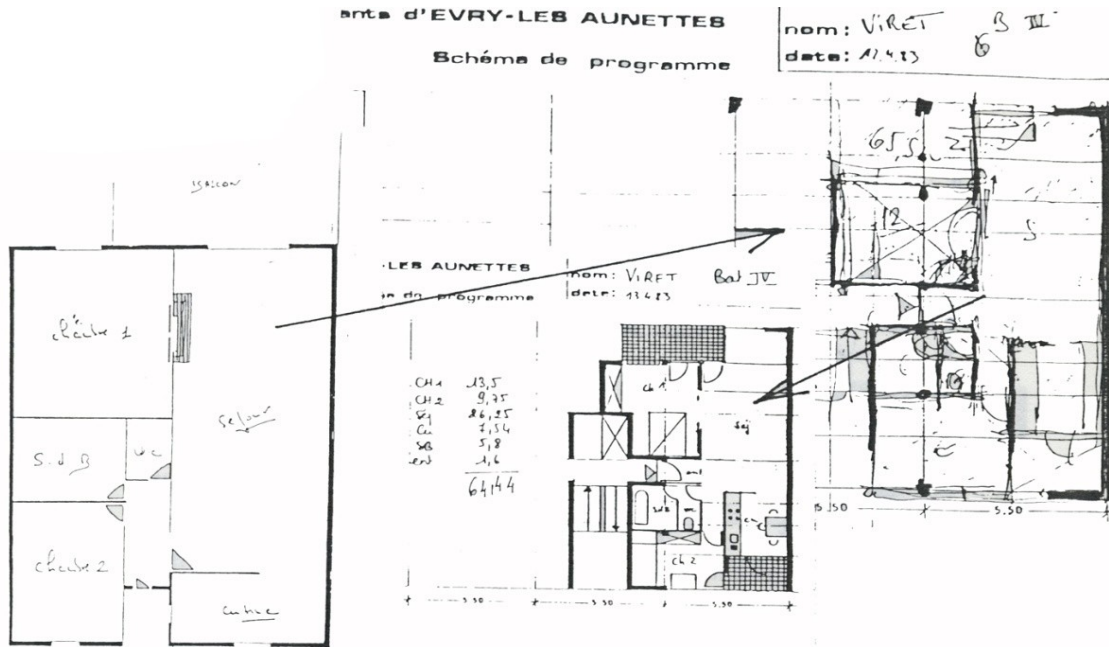
Nous avons essayé de mettre en évidence les différents critères de décision dans le but d'impliquer le plus possible tous les participants au processus de conception du projet. Nous voulions créer des plans d'aménagement qui remplissent mieux les exigences de la vie actuelle.

EVRY Les Aunettes



concept

Les plans des appartements ne devaient pas représenter des schémas-types. Les prolongements du logement, terrasses, balcons et accès, devaient permettre un usage multiple.



Nous voulions créer une variété d'espaces : rue urbaine, place, zones vertes publiques avec des parties à usage privé. Les espaces communs, très variés, devaient être à proximité des appartements et pas uniquement groupés dans un L.C.R. Au-delà, il nous a paru important de créer des espaces dont l'usage n'était pas déterminé à l'avance. A partir de ces critères, nous avons réparti l'ensemble des 120 logements en neuf bâtiments de R -h 4 à R + 1.

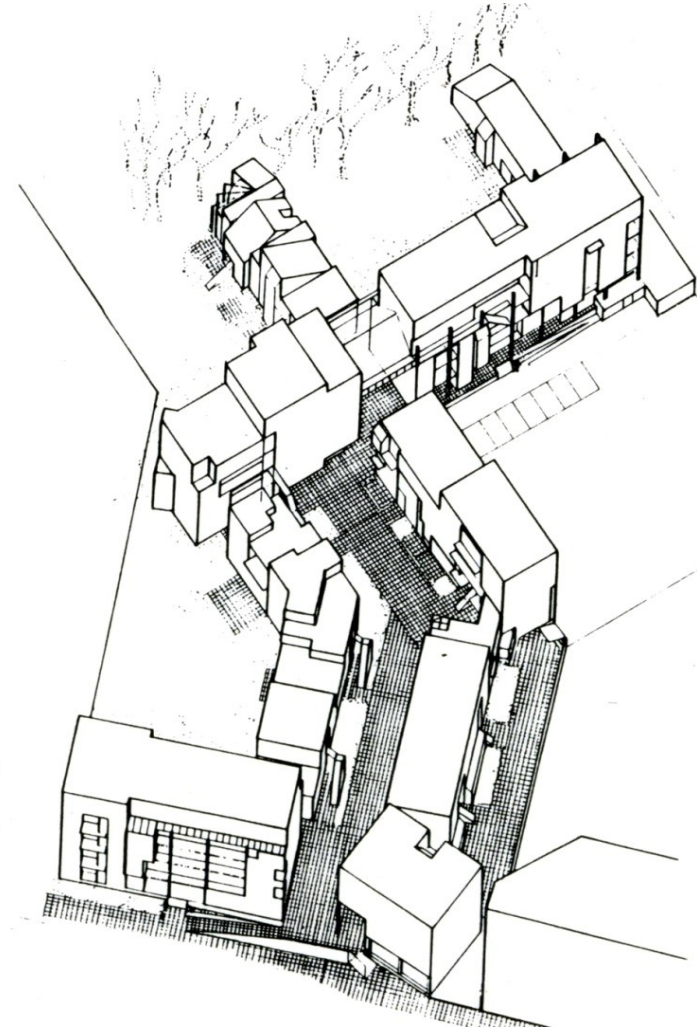
EVRY Les Aunettes concept



Ruelle intérieure



Place



EVRY Les Aunettes

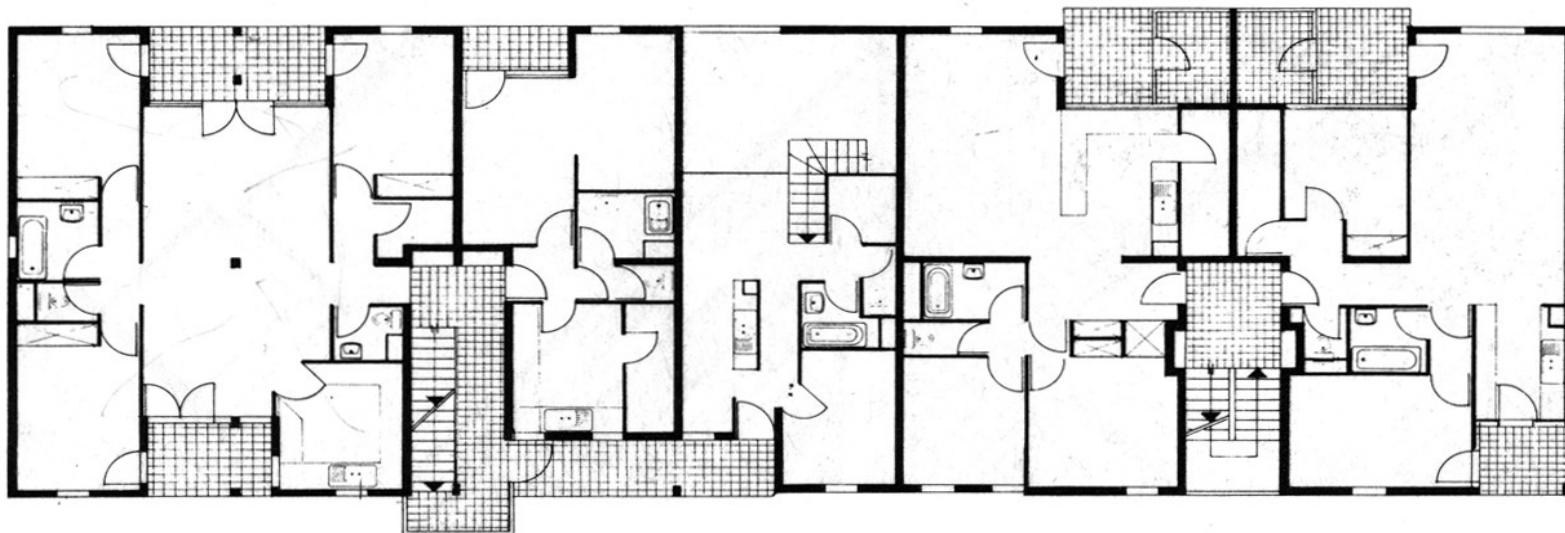
Une bonne connaissance des systèmes de construction et l'expérience dans la conception des plans cellules ont permis de réaliser en un temps relativement court des logements de grande qualité tout en tenant compte le plus possible des désirs des futurs locataires. Dans cette opération, on a eu recours à un mode de construction relativement traditionnel, de façon à ne pas surcharger ce projet expérimental, puisqu'il n'y avait pas de subventions affectées à la conception et à la réalisation.





EVRY

Les Aunettes

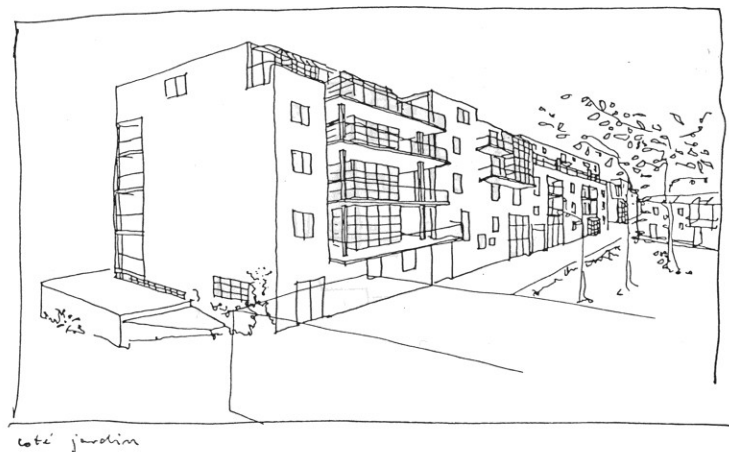


1^{er} étage

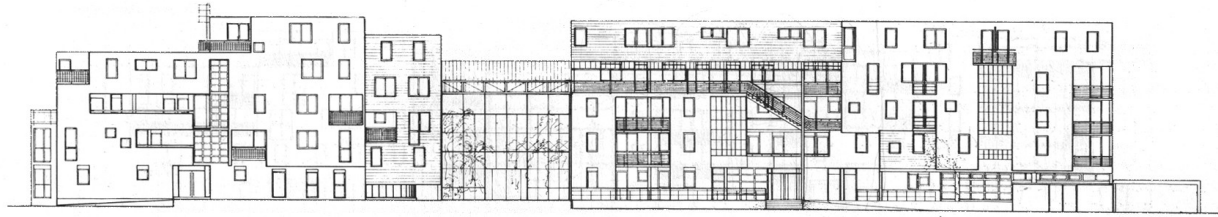


EVRY Les Aunettes

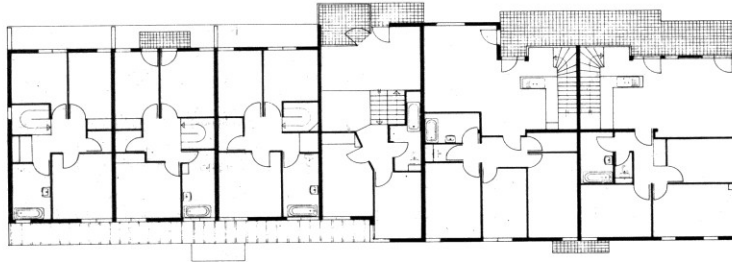
Les appartements sont très variés : il y a 56 types de logements différents. Un logement n'est pas reproduit plus de quatre fois. Nous avons renoncé aux ascenseurs car aucun accès ne se situe au-delà du troisième étage. Les deux derniers étages ont souvent des appartements en duplex. La configuration du terrain très allongé a eu une influence sur la répartition des bâtiments. Un des trois bâtiments à 4 étages sert de protection contre le bruit du boulevard Louise-Michel. Les deux autres ont été situés à proximité du bois et sont limités en hauteur. Les bâtiments d'une profondeur de 12,50 m utilisant une trame constructive de 5,50 m sont orientés nord-sud pour un ensoleillement maximum. Les accès, loggias et balcons rythment les façades.



EVRY Les Aunettes



Bâtiment 4



4^e étage



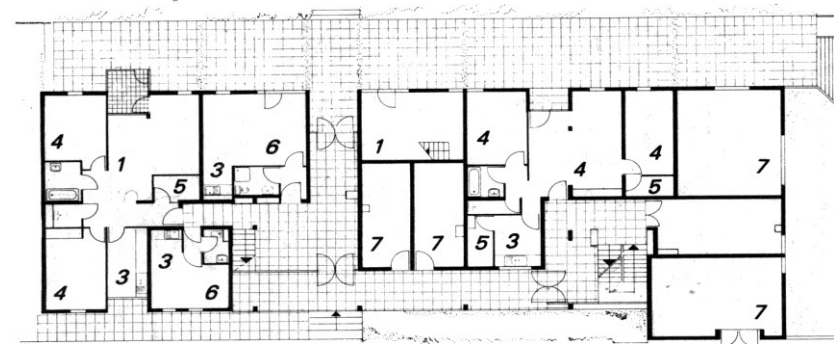
3^e étage



2^e étage



1^{er} étage



Rez-de-chaussée

La répartition des appartements et leurs entrées sont disposées de manière à susciter des prises de contact sans empiéter sur l'espace privé.

EVRY Les Aunettes concept

120 logements

40 logements avec les futurs habitants

On peut aujourd'hui constater que l'appartement répétitif, produit industriel de masse, ne satisfait pas les besoins des usagers. Il semble que l'usager s'approprie plus facilement son espace en s'inscrivant lui-même dans son lieu d'habitation. Aussi, la préoccupation majeure de notre projet fut-elle d'aboutir à réaliser des logements qui permettent aux futurs locataires de s'approprier leur espace habitable et leur environnement en concertation avec les architectes, en prenant en compte les aspects économiques de la construction et de l'entretien des bâtiments (durabilité des matériaux) et en s'attachant à respecter les normes des constructions H.L.M.

C'est pourquoi nous avons essayé de mettre en évidence les différents critères de décision dans le but d'impliquer le plus possible tous les participants au processus de conception du projet. Notre méthode de travail devait être compréhensible pour tous.

Notre préoccupation première fut de définir les critères de qualité d'habitation d'un ensemble de 120 logements. Nous ne voulions pas a priori développer deux formes d'habitation, collective ou individuelle, qui auraient été le support de nos options architecturales, mais plusieurs types de bâtiments qui présentent différentes formes d'habitation, ni complètement collectives, ni complètement individuelles.

Les plans des appartements ne devaient pas représenter des schémas-types. Nous voulions créer des plans d'aménagement qui satisfassent mieux aux exigences de la vie actuelle. Les prolongements du logement, terrasses, balcons et accès, devaient permettre un usage multiple.

Les escaliers et coursives devaient être éclairés par la lumière du jour, ce qui leur donne un aspect plus vivant. Pour éviter que l'espace de distribution soit anonyme, nous avons réduit le nombre d'appartements par escalier. Cela permet de mieux maîtriser la taille du bâtiment, et facilite l'identification du lieu d'habitation par l'usager.